

Formation : Bercy impose à Pénicaud un audit de sa réforme

Une mission a été confiée aux Inspections générales des finances et des affaires sociales sur la « soutenabilité financière » de la réforme de la formation et de l'apprentissage, fruit d'un compromis de haute lutte entre la ministre du Travail, Muriel Pénicaud et celui de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin.



Par **Alain Ruello**

Publié le 29 janv. 2020 à 6h45 |

Il n'y a pas que pour [la réforme des retraites](#) que la question de l'équilibre financier fait débat. Celle de la formation, engagée depuis le vote de [la loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel de septembre 2018](#), n'y échappe pas non plus. A telle enseigne que Gérard Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, et - de manière plus surprenante s'agissant de celle qui a porté le chantier - Muriel Pénicaud, la ministre du Travail, ont appelé à l'aide l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et des finances (IGF).

« *Nous vous serions reconnaissants de formuler des recommandations permettant d'assurer un fonctionnement soutenable du système de financement de l'alternance et de la formation professionnelle* », écrivent les deux ministres dans une lettre de mission datée du 18 novembre dernier à laquelle « Les Echos » ont eu accès. Sous-entendu que ce n'est pas le cas. Les recommandations « *porteront également sur la gouvernance et le pilotage financier du système de manière globale, et en particulier de France compétences* », ajoutent-ils, pointant du doigt un « *besoin de financement de plus de 2,5 milliards d'euros* » en 2020.

10 milliards en 2021

Entre autres choses, la réforme de 2018 a dessiné un nouveau circuit financier des cotisations formation et apprentissage des entreprises. Cet argent - qui devrait représenter 10 milliards à compter de 2021 - est désormais réparti par France compétences, un nouvel établissement public, entre les dispositifs mutualisés : alternance, compte personnel de formation, formation des chômeurs ou des PME, pour citer les plus fournis.

Entrée en scène réussie pour France compétences

Tout cela, depuis, se met en place à marche forcée, mais pas dans les conditions prévues au départ. L'inquiétude est née à la rentrée dernière. [Parce qu'il accuse certaines régions de baisser drastiquement leurs subventions](#) aux centres de formation d'apprentis (CFA) pour 2019, dernière année durant laquelle elles en versent, le ministère du Travail prend peur : il risque de manquer plus de 1 milliard dans les caisses des CFA début 2020 en attendant que les premiers financements de France compétences ne prennent le relais. Ce que confirmaient alors nombre de directeurs de CFA aux « Echos ».

Sécuriser l'apprentissage

S'en sont suivis des échanges tendus avec Bercy, qui n'avait pas la même lecture de l'origine et de l'ampleur du trou de trésorerie à venir. Un compromis finit par être trouvé, chapeauté par Matignon. Le ministère du Travail a arraché à Bercy son feu vert pour que France compétences emprunte de quoi faire le « tuilage » (400 millions finalement). En échange, Bercy lui imposa qu'une mission d'audit soit lancée. Et tant pis si la lettre à l'Igas et l'IGF laisse entendre qu'il ne maîtrise pas son sujet : au ministère du Travail, la priorité absolue c'est de sécuriser les CFA, [d'autant plus que l'apprentissage reprend des couleurs](#).

Contacté, le ministère de l'Action et des Comptes publics n'a pas souhaité commenter. Muriel Pénicaud, pour sa part, dément tout « *problème structurel de financement dans les deux à trois ans* ». « *La mission vise à éclairer et anticiper le moyen terme, revu à l'aune d'un décollage extraordinaire. C'est simplement de la bonne gestion* », ajoute-t-elle.

Alain Ruello